



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

SOUS-PREFECTURE
DE CAMBRAI

Bureau des Collectivités Territoriales
et de l'Aménagement du Territoire
Affaire suivie par :
Mme DHERBECOURT
N°12 6/ BCTAT/MD
Tél : 03/27/72/59/12
Marjorie.dherbecourt@nord.gouv.fr

Cambrai, le **27 MAI 2011**

Monsieur,

Par lettre en date du 30 novembre 2010, vous attiriez mon attention sur les problèmes de location de salle pour le 31 décembre dans la commune de Saint-Souplet.

Comme je vous l'indiquais dans mon courrier du 3 janvier 2011, j'ai demandé à M. le Maire tous éléments d'information concernant ce sujet.

Le Premier Magistrat municipal m'indique qu'aucune réservation par courrier des jeunes du village, ne lui a été transmise, juste une réservation officieuse auprès de l'agent communal d'accueil. De fait, aucune réponse favorable ou défavorable ne leur avait été notifiée.

Dans un deuxième temps, il a reçu une réservation écrite de la part de son épouse qui désirait organiser un réveillon. M. le Maire, afin de donner suite au projet des jeunes du village de faire eux aussi un réveillon a alors proposé la mise à disposition de la Maison des Associations. Mais cette salle s'étant avérée trop petite, il a pris contact avec Mme Le Maire de Molain pour leur permettre d'accéder à la salle des fêtes de cette commune. Finalement, cette salle étant difficile à chauffer, M. Le Maire de Saint-Souplet a décidé de mettre le foyer rural de la commune à disposition des jeunes qui ont donc pu y organiser leur réveillon.

Je tenais à vous faire part de ces éléments d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Sous-Préfet

Etienne STOCK.

Monsieur Marius SZYMCZAK

14, rue de l'arbre de Guise
59360 SAINT SOUplet

Copie à M. Le Maire de Saint-Souplet.